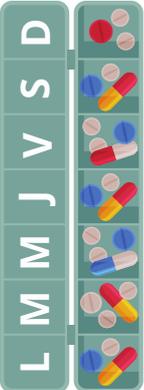


6 CONSEILS POUR UNE BONNE GESTION DES MÉDICAMENTS

	<p>Je m'assure du bon médicament</p> <ul style="list-style-type: none">• Demander à mon pharmacien d'apposer sur les boîtes de médicaments le nom du médicament (exemple : en cas de remplacement par un générique)• En cas d'hésitation se référer à l'ordonnance
	<p>Je m'assure du bon moment</p> <ul style="list-style-type: none">• Demander à mon pharmacien de refaire un point sur les moments de prises et leurs importances• Réaliser avec mon pharmacien un plan de prise pour m'aider à prendre le bon médicament au bon moment
	<p>Je m'assure de la bonne dose</p> <ul style="list-style-type: none">• M'assurer du bon dosage en vérifiant le dosage inscrit sur la boîte du médicament et en le comparant à celui inscrit sur l'ordonnance• En cas de doute, contacter son pharmacien ou son médecin
	<p>Attention à l'auto-médication</p> <p>L'automédication est la prise d'un ou plusieurs traitements de sa propre initiative <u>sans avis médical ni pharmaceutique</u></p> <p>Toujours demander conseils à son pharmacien ou à son médecin afin d'éviter les effets indésirables et les interactions entre les différents traitements</p>
	<p>Je fais un bilan annuel avec mon médecin traitant</p> <ul style="list-style-type: none">• Interroger son médecin pour comprendre sa prise en charge• Apporter toutes ses ordonnances en cours pour faire le point• Faire part à son médecin d'éventuels effets indésirables ou difficultés en lien avec ses traitements (prévenir le médecin dès leur survenue)
	<p>Je m'aide d'un pilulier semainier avec séparations</p> <ul style="list-style-type: none">• Laisser les médicaments dans leurs emballages d'origine pour pouvoir faire une dernière vérification avant l'administration (nom du médicament, date de péremption, dosage ...)• Disposer à côté de son pilulier les traitements non oraux (crème, collyre) pour ne pas les oublier• Ranger toutes les boîtes au même endroit dans une armoire à pharmacie hors de portée des enfants, à l'abri de la chaleur et de l'humidité (ex : ne pas les ranger dans la salle de bain)• Rapporter à la pharmacie tous les médicaments non utilisés et/ou périmés (ne pas les jeter dans la poubelle ménagère)

Version : Janvier 2024